

Tableau des Activités 2018/2019

Les renseignements et le bulletin d'inscription (à télécharger sur le site) ou disponible au bureau du Foyer Rural Salle polyvalente, rue des Mazes - 04 67 44 00 03 ou 04 67 96 60 14.

Inscription au bureau du Foyer Rural à partir du Mercredi 29 août de 16h à 19h

Danse Hip-Hop sur inscription 6/7/8/9 - 10/11/12/13 ans Reprise mercredi 19 septembre	Enfants Mercredi - Salle Polyvalente 6/7/8/9 - 10/11/12/13 : 13h30 - 14h30 14h30 - 15h30	Carte adhérent 13 € + Cotisationsaison 135 €
Ateliers d'Expressions Artistiques Reprise mercredi 19 septembre	Enfants 3 à 6 ans Mercredi - Salle Polyvalente 10h à 11h	Carte adhérent 13 € + Cotisation saison 135 €
Ateliers parents / enfants Reprise le 29 septembre	Enfants 3 à 10 ans avec adultes Parents, grands parents, etc... uniquementdernier mercredi du mois	Salle Polyvalente Dernier mercredi du mois 10h à 11h30
Atelier Relaxation Reprise lundi 24 septembre	Adultes	Salle Polyvalente Lundi 19h - 20h
Tennis de table adultes/jeunes Reprise mardi 18 septembre	Enfants A partir de 7 ans. places limitées	Salle Polyvalente Mardi 18h - 20h
Danse Contemporaine Reprise mercredi 19 septembre	Adultes	Salle du Couvent Mercredi 20h - 22h
E.P.N (Espace Public Numérique) Reprise 1 septembre	Pour tous Initiation aux outils informatiques e-administration Tous publics sur inscription	Bureau du Foyer Rural Sur Rendez-vous
Gymnastique pour tous Reprise mercredi 19 septembre	Adultes	Salle Polyvalente Mardi 10h45 - 12h
Gymnastique dynamique Reprise Lundi 24 septembre 20h45 - 21h45 Jeudi 27 septembre 20h35 - 21h35	Adultes	Salle Polyvalente Lundi 20h35 - 21h35 Jeudi 20h45 - 21h45
Tennis de table Reprise mardi 4 septembre	Adultes	Salle Polyvalente Mardi - jeudi 18h - 20h
Trait d'union Reprise jeudi 13 septembre	Adultes	Salle du Rosaire Jeudi 14h - 16h
Yoga Reprise lundi 1 octobre	Adultes	Salle Polyvalente lundi - jeudi 15h45 - 16h45
Zumba Reprise mardi 25 septembre	Adultes	Salle du Couvent Mardi 20h

Chaque cours devra comprendre 10 inscrits minimum pour pouvoir démarrer et être maintenu pour la saison

Fonctionnement Administratif : L'inscription vous engage pour la saison 2018-2019. Elle comprend l'adhésion qui vous couvre en cas d'accident et vous permet d'accéder aux activités de votre choix, moyennant le règlement d'une cotisation. Le règlement se fait en début de saison pour la totalité de l'année. Possibilité de fractionnement des encaissements (3 chèques). Après inscription tout trimestre entamé est dû, il ne sera pas fait de remboursement sauf en cas d'accident ou de maladie sur présentation d'un certificat médical. Pour les personnes qui s'inscrivent en cours d'année, le paiement se fera au prorata des cours restant inclus dans le ou les trimestres concernés. Les tarifs indiqués restent fermes et définitifs pour la saison et non modifiables selon le calendriers des fêtes et des jours fériés.

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires